

NANTES, le 30 mars 2012

**Le Président  
du Conseil général**

**Madame Fabienne Pascaud  
Directrice de la rédaction de Télérama  
8, rue Jean-Antoine-de-Baïf  
75212 Paris**

Madame la Directrice,

L'article que Télérama consacre au futur aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes, improprement qualifié d'« enquête », est truffé d'erreurs, d'arguments non vérifiés, d'affirmations gratuites. Parmi celles-ci, l'auteur a cru bon de qualifier le Conseil général de Loire-Atlantique que je préside de « bon petit soldat de l'administration », sans qu'il daigne recueillir le point de vue de la collectivité territoriale.

L'action du Département, engagé comme une trentaine de collectivités territoriales aux côtés de l'État, n'est pas guidée par un autre but que l'intérêt général :

- débarrasser les villes de Nantes, Bouguenais, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et la réserve ornithologique du lac de Grand-Lieu du survol de 50 000 mouvements d'avions annuels ;
- permettre ainsi de fixer, à la place de l'actuel aéroport et à ses alentours, davantage d'habitants et d'activités (car effectivement, la Loire-Atlantique se caractérise par un important étalement urbain et un accroissement des déplacements, qu'il faut freiner) ;
- proposer aux riverains du futur aéroport le rachat de leur maison, et mettre ces biens à disposition des personnes qui devront être déplacées ;
- assurer aux agriculteurs qui perdront leurs terres ou leur siège d'exploitation une solution de réinstallation dans les 127 ha acquis autour de la zone aéroportuaire, et garantir la pérennité agricole et naturelle de 19 000 ha de terres, situés entre le futur aéroport et l'agglomération nantaise ;
- déplacer l'aéroport vers le cœur de la grande région Ouest Loire-Bretagne qui comptera dans les 20 prochaines années 1 million d'habitants supplémentaires ;
- en capter et rassembler les flux d'affaires et de loisirs, pour développer ici les liaisons internationales qui font encore défaut à l'activité de notre territoire ;
- ce faisant, alléger le trafic des aéroports parisiens - qui assurent 70 % des liaisons internationales en France et prévoient encore de doubler leur trafic - de quelques centaines de milliers ou millions de passagers.

Adresse postale :  
Hôtel du Département  
3 quai Ceineray - BP 94109  
44041 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 99 10 00  
Fax 02 40 99 17 91

Courriel : [contact@loire-atlantique.fr](mailto:contact@loire-atlantique.fr)  
Site internet : [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

Ces « nuances », totalement absentes de l'article, auraient sans aucun doute éclairé différemment les lecteurs de Télérama. Au lieu de cela, le magazine a préféré donner la parole aux mêmes sempiternels opposants, reprendre leurs clichés éculés (ah, le Concorde !), leurs fantasmes (un projet qui serait imposé à tous, y compris à l'État, par un seul élu) et leurs peurs millénaristes (l'aviation menacée de disparition, l'agriculture nourricière qui serait liquidée).

Nos concitoyens ont eu et auront encore l'occasion d'exprimer un jugement sur l'action des collectivités territoriales. Ce jugement ne contente visiblement pas Télérama, qui lui a préféré un réquisitoire. Indigne et navrant.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes salutations attentives.



Philippe GROSVALET